



+ CADRE DE VIE

Désherbage : la Ville mène une action d'envergure

La Ville a entamé en septembre une importante campagne de désherbage de la voirie communale. Les résultats sont déjà visibles.

Mis en ligne le 18 septembre 2017

Pour lutter contre la prolifération végétale, la Ville a entamé dès la rentrée de septembre une importante campagne de désherbage, en renforçant les moyens humains des équipes dédiées à cette mission. Avant de prendre cette décision, différentes solutions ont été mises à l'étude. La solution retenue se trouve à ce jour être la plus efficace en termes de rapport coût financier/résultats obtenus.

Suite au lancement de cette opération, l'aspect de plusieurs rues s'en trouve déjà changé.

Pour rappel, depuis le 1er janvier 2017, l'utilisation des produits phytosanitaires est prohibée dans les espaces publics (et dans les espaces privés à partir de janvier 2019) au profit du désherbage manuel. Au total, 180 km de voirie sont concernés.

Il est à noter, que, si avant l'interdiction des produits phytosanitaires, les agents de la ville pouvaient d'un simple geste désherber le pied des clôtures des propriétés riveraines, aujourd'hui cela est très difficile car le coup horaire d'un désherbage manuel est sans aucune mesure avec celui d'un désherbage chimique qui, lui, prenait à peine quelques secondes.

Ce service rendu hier qui n'avait rien d'une obligation (puisque les clôtures sont privées) devra maintenant être évité. L'écologie doit s'assumer par chacun et cet effort est un geste que nous, citoyens et citoyennes, devront faire en faveur de nos enfants. Ainsi la ville de Livry-Gargan par la voix de son Maire, dans l'esprit de la charte Ville fleurie Ville propre mise en place par la Ville en 2015, appelle à la citoyenneté des Livryens et Livryennes pour faire au mieux concernant l'entretien de leurs pieds de clôture.



MAIRIE DE LIVRY-GARGAN
3, PL. FRANÇOIS-MITTERRAND - B.P. 56 - 93891
LIVRY-GARGAN
☎ 01 41 70 88 00 📠 01 43 30 38 43